

OFFRE D'EMPLOI ETUDIANT N°26-27-SSE-11

Service/Composante Direction	SSE
Activité	Animations culturelles, artistiques, scientifiques, sportives et sociales , actions dans le domaine de la promotion de la santé et du développement durable
Descriptif de l'activité	Dans le cadre du dispositif Mouv'amU: - Co-construction et encadrement de séances d'activités physiques adaptées aux publics cibles (étudiants et personnels sédentaires, fragilisés, présentant des pathologies ou en situation de handicap). - Réalisation de bilans physiques et motivationnels. - Suivre l'évolution des usagers, mettre à jour les bilans APA et transmettre les comptes rendus au SSE/SUMPP lorsque nécessaire. - Collaborer avec les référents Mouv'amU, les enseignants SUAPS et les équipes de santé universitaires (SSE/SUMPP). - Réalisations de tests de forme physique lors des actions de sensibilisation
Profil et aptitudes requis	Etudiant STAPS - Spécialité APAS - carte professionnelle EAPA exigée Connaissances solides en anatomie/physiologie Aisance relationnelle, écoute active et bienveillance Capacité à travailler en autonomie au sein d'une équipe pluridisciplinaire (SUAPS-SSE-SUMPP) Recommandé : permis B
Nombre de poste prévisionnel	2 postes
Localisation (<i>préciser le(s) campus ou site(s) d'intervention</i>)	Interventions possibles sur les 5 campus d'Aix-Marseille Université : Aix-en-Provence, Marseille Centre (St-Charles/Canebière), Luminy, Timone, Étoile + un créneau au pharo et à Marseille Nord
Nombre d'heures global	De 3 à 11H semaine selon profils et disponibilités - Majoritairement entre 12h et 14h ou en fin de journée (17h-20h).
Dates ou période	Du 01/09/26 au 30/06/27 (créneaux hebdomadaires + interventions ponctuelles)
Horaires de travail	A déterminer selon disponibilités
Rémunération	1*SMIC
Contact pour tout renseignement sur cette offre	Nom/prénom : Valérie DENOUAL Tel : 06.26.46.08.01 Mail : valerie.denoual@univ-amu.fr
Dossier à télécharger	https://recrutement.univ-amu.fr
A retourner à l'adresse	valerie.denoual@univ-amu.fr
Avant le	30/09/2026

Tout dossier incomplet ou hors délai ne sera pas étudié

Vous ne pouvez pas postuler pour un contrat étudiant si vous bénéficiez d'un contrat doctoral ou de tout autre contrat de travail avec une autre université ou un organisme de recherche (CNRS, INSERM etc)